

# PROGRAMME DE FORMATION

## Préparer et réussir ses entretiens professionnels

2 jours  
6,00 heures

### Public visé

Tout responsable en position d'encadrement ayant à mener un entretien professionnel ou toute personne de la fonction RH ayant à accompagner l'encadrement et à gérer les entretiens professionnels.

### Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

### Objectifs pédagogiques

#### **POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?**

Tout manager est concerné s'il souhaite conserver son efficacité et sa légitimité dans un environnement où la reconnaissance et la recherche de sens deviennent des leviers motivationnels essentiels pour les équipes.

L'évolution des pratiques managériales couplée à l'évolution réglementaire (ANI 2018) amène les managers à pratiquer de plus en plus de feed-back. Ces temps d'échange entre un manager et son collaborateur ou collaboratrice sont essentiels car ils permettent de partager autour du projet professionnel. Au-delà de l'aspect légal, réaliser cet « arrêt au stand » va générer des conséquences positives, parmi celles-ci :

- Le développement des compétences pour face à leurs obsolescence
- La possibilité pour un collaborateur/collaboratrice d'exprimer et de partager son projet professionnel
- La possibilité pour l'Office de Tourisme de piloter son plan de formation au-delà d'une seule année et donc d'anticiper les besoins en recrutement et en compétences futures

**L'objectif de cette formation est d'accompagner tous les managers sur l'évolution qualitative de leur métier afin de satisfaire aux exigences actuelles et de les rendre compétents pour dialoguer avec leurs équipes dans le cadre d'échanges préparés et porteurs de projets.**

#### **OBJECTIFS DE FORMATION**

- Identifier les différences entre entretien individuel et entretien professionnel
- S'entraîner à évaluer les compétences de ses collaborateurs
- Préparer l'entretien
- Gérer les différentes étapes de l'entretien et s'entraîner à le réaliser



## Programme de la formation

### Intégrer les évolutions légales suite à l'ANI 2018 portant sur la formation professionnelle

- Identifier les points clés de la loi de 2014 : CPF/Entretien Professionnel/CEP
- Situer les enjeux et les spécificités de l'entretien professionnel nouvelle formule :
  - ★ objectifs
  - ★ différences avec l'entretien annuel
  - ★ outils disponibles
- Les nouveautés introduites par la loi du 05/09/18 applicables au 01/01/19

### S'outiller pour faciliter l'analyse des compétences

- Distinguer Performance, Compétences et Potentiel
- Analyser des compétences actuelles et potentielles
- Appréhender et utiliser une grille d'entretien type

### S'entraîner à conduire les entretiens professionnels

- S'entraîner à la pratique des différentes étapes de l'entretien
- Objectiver son appréciation par la méthode des faits significatifs
- Accompagner le collaborateur à clarifier son projet individuel de développement
- Identifier des actions de développement pertinentes au regard des objectif

### Assurer le suivi et la traçabilité des entretiens professionnels

- Maîtriser les caractéristiques des différents dispositifs de professionnalisation (Congé Personnel de Formation-CPF, VAE, Bilan de compétences, conseil en évolution professionnelle, etc.)
- Renseigner le support et faire un suivi régulier des actions de développement et du projet professionnel du collaborateur dans le cadre de la loi

## Modalités pédagogiques

Pédagogie active et participative alternant apports académiques, exercices pratiques, **mis en situations**

Exemple: Analyse d'une grille d'entretien modèle

## Moyens et supports pédagogiques

Support de formation remis au format PDF et tout autre supports pédagogiques sur l'extranet personnel du stagiaire

## Modalités d'évaluation et de suivi

La formation fait l'objet d'une évaluation du niveau initial de chaque stagiaire vis à vis des prérequis et objectifs de la formation

La progression en cours de formation fait l'objet d'une évaluation constante de chaque stagiaire sur les objectifs de formation abordés.

L'atteinte des objectifs pédagogiques de formation est évaluée à la fin de chaque formation.

La formation est évaluée à l'issue de la formation : questionnaire à chaud et à froid.

**Un certificat de réalisation est transmis au stagiaire à l'issue de la formation.**